

Compte-rendu de l'UNGASS 2016

Danièle Jourdain-Menninger / présidente de la MILDECA

Du 19 au 21 avril 2016, Danièle Jourdain-Menninger, présidente de la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA), chargée de coordonner la lutte contre les drogues en France, était à New York pour la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies (UNGASS) sur le problème mondial des drogues. Témoignage.

Il y a quelques semaines, j'ai eu l'honneur de faire partie de la délégation chargée de représenter la France lors des débats qui ont eu lieu au siège des Nations unies, à New York, en vue de définir une nouvelle stratégie mondiale en matière de lutte contre les usages et les trafics de drogues.

Cette session extraordinaire a été organisée à la demande du Mexique, de la Colombie et du Guatemala. Ces pays, où la violence s'est développée de manière dramatique, ont en effet payé un lourd tribut dans le cadre de leur politique de lutte contre les drogues. La semaine dernière, un quotidien mexicain évaluait ainsi à 80 000 le nombre de morts dans la lutte contre les trafics de drogues. Ces États ont donc décidé de mobiliser la communauté internationale autour de ces questions.

Un contexte clivant

Si la quasi-totalité des États ont répondu présent, le contexte était extrêmement clivant. Au sein de la délégation française, nous l'avons ressenti avant même le début des débats. L'Assemblée s'est polarisée entre les partisans de nouvelles approches et les défenseurs d'un statu quo plus conservateur. Des pays tels que le Mexique, l'Uruguay, la Colombie ou la Jamaïque ont défendu une mise à jour des cadres normatifs internatio-

naux et nationaux, en mettant la santé et les droits de l'homme au cœur du traitement du problème mondial des drogues. Sans aller jusqu'à remettre en question les conventions des Nations unies sur le contrôle des stupéfiants (1961, 1971, 1988) – ce que nous redoutions compte tenu des positions nationales de certains de ces pays – ils ont appelé à mettre fin à la « guerre à la drogue » et ont fait un constat d'échec du système actuel. Face à ce premier groupe d'États, plusieurs pays rassemblés, notamment autour de la Chine et de la Russie, ont réaffirmé l'importance d'une politique de « tolérance zéro », tout en rappelant que l'objectif ultime des politiques internationales devait être l'avènement d'une société sans drogue. Entre ces deux camps, l'Union européenne a pu parler d'une seule voix et incarner, de manière crédible, un modèle dans la mise en œuvre de politiques équilibrées et globale en la matière.

La déclaration finale : une avancée certaine

Dès le premier jour de la session, afin d'éviter une réouverture des débats qui s'étaient avérés houleux lors de la Commission des stupéfiants (Vienne, 14-22 mars), la communauté internationale a adopté par consensus une déclaration finale en sept parties. Ces 24 pages réaffir-

ment l'importance des trois conventions des Nations unies sur les drogues, tout en proposant une politique plus équilibrée, associant la lutte contre l'offre et celle contre la demande, qui reprend très largement la position européenne. Je me félicite particulièrement que ce texte comporte des recommandations opérationnelles concrètes en vue de répondre au problème mondial de la drogue. Il met l'accent sur la santé publique, la prévention et les aspects sanitaires et sociaux, ainsi que sur le respect des droits de l'homme, ce qui constitue une avancée fondamentale. Je me réjouis également de la place importante accordée à la promotion des programmes de soin et de prévention fondés sur des faits scientifiques (*evidence-based policies*), ce que nous défendons à la MILDECA afin de renouveler les politiques de prévention et de promouvoir des actions de réduction des risques qui ont fait leur preuve...

Quid de la peine de mort ?

S'il y a pourtant une chose que je regrette, c'est l'absence de référence à l'abolition de la peine de mort dans cette déclaration finale. Malgré les efforts de plusieurs délégations, tant pour la France que pour l'Union européenne et d'autres pays, nos demandes sont restées lettre morte. L'attente était pourtant forte, tant de la part de certains États que des représentants de la société civile. Je reste profondément convaincue qu'un moratoire sur la peine de mort pour tous les crimes, y compris ceux liés à la consommation et/ou au trafic de drogues est une nécessité absolue pour l'ensemble de la communauté internationale. C'est pourquoi je me félicite que l'Union européenne se soit exprimée de manière forte à l'issue de l'adoption de la déclaration finale, pour réaffirmer sa position.

Tables rondes thématiques

En parallèle au débat général, cinq tables rondes ont été organisées, portant respectivement sur la réduction de la demande, la réduction de l'offre, les droits de l'homme, les nouveaux défis en lien avec le contrôle des stupéfiants, et le développement alternatif. Ces tables rondes ont été l'occasion de débattre avec l'ensemble de la communauté internationale sur la manière d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés dans la déclaration finale. Même si d'un point de vue logistique, il n'a pas toujours été évident pour la société civile d'accéder à ces tables rondes, je tiens à saluer la participation de plusieurs organisations non gouvernementales (ONG), qui ont permis de faire avancer les débats de manière pertinente. De manière générale, je suis également heureuse de voir que l'implication de la société civile a été largement reconnue, tant dans la déclaration finale que lors des tables rondes et

des événements parallèles. Cette reconnaissance constitue à mon sens un net progrès et une évolution des mentalités dont on ne peut que se féliciter.

L'événement spécial organisé par la France « Listen first »

Je tiens à conclure ce témoignage en vous faisant part d'une réussite dont je suis particulièrement fière : l'événement spécial de haut niveau « Listen first » organisé par la France, l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), la Suède et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le mardi 19 avril 2016. Cette initiative avait vocation à rassembler la communauté internationale autour d'un thème politiquement non controversé, celui de la prévention. Plus de quarante pays venant des cinq continents se sont associés à notre initiative, pour rappeler que l'écoute bienveillante des adultes constituait le premier pas pour permettre aux enfants et aux jeunes de s'épanouir et de prévenir ainsi la consommation de drogues.

M. Patrick Kanner, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, nous a fait le grand honneur de présider cet événement, qui a rassemblé des personnalités de haut niveau telles que Sa Majesté la reine Silvia de Suède, M. Mogens Lykkesøft (président de l'Assemblée générale des Nations unies) ou M. Yury Fedotov (directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime [ONUDC]). J'ai ensuite eu le plaisir d'animer les discussions, avec des ministres représentant à la fois des États (Pays-Bas, Sri Lanka, Suède, Mexique), le monde scientifique (Dr Nora Volkow, directrice du National Institute on Drug Abuse [NIDA]), et la société civile (*Uganda Youth Development Link, UNODC Youth Initiative*).

Diffusée en direct sur la web tv de l'ONU, où elle a été suivie par plus de 5 000 internautes, notre initiative a été couronnée de succès. Je tiens d'ailleurs à féliciter les équipes de la MILDECA, ainsi que celles de l'ONUDC, de la Suède et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui ont fait preuve d'un professionnalisme remarquable. L'événement nous a permis de lancer une campagne internationale, visant à promouvoir le renforcement des politiques de prévention fondées sur des preuves scientifiques à destination des jeunes. Un site dédié a été créé (www.unodc.org/listenfirst/), où une vidéo de promotion et des infographies reprenant un ensemble de bonnes pratiques, destinés aux dirigeants politiques, aux parents, aux professeurs et aux professionnels de santé sont disponibles en anglais et en français. Je tiens d'ailleurs à signaler que l'adhésion à cette campagne reste ouverte et que les États qui souhaitent s'y associer sont les bienvenus.



L'ONU DC a d'ailleurs choisi cette campagne *Listen first* comme thème de la prochaine journée internationale contre la drogue, le 26 juin. Cette initiative sur la prévention contribue donc au rayonnement de notre pays sur la scène internationale.

Conclusion

Même si toutes nos demandes n'ont pas été retenues, je considère cette UNGASS comme une réussite pour la France, l'Union européenne, mais surtout pour l'ensemble de la communauté internationale. Le compromis auquel nous sommes parvenus avec l'ensemble de nos partenaires réaffirme le caractère central des trois conventions de contrôle des drogues, tout en insistant sur la nécessité de mener des politiques globales et équilibrées, aux niveaux national, régional et international. Surtout, elle marque une évolution en s'écartant de politiques prioritairement centrées sur la réduction de l'offre, et en mettant les droits de l'homme, la santé et le bien-être des populations au centre des débats. À nous désormais de nous donner les moyens d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés.

Abonnement

Je souhaite m'abonner gratuitement à la revue *Swaps*

Participation de **10 euros pour frais d'envoi** des quatre numéros annuels

À retourner à VIH.org / Swaps / Pistes, Chaire d'addictologie CNAM, case 216, 2 rue Conté, 75003 Paris

nom

prénom

profession

organisme

adresse

code postal

ville

tél.

e-mail